

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX  
RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT ANNUEL  
SUR L'ÉVALUATION EN 2010**



**CONSULTATION ANNUELLE SUR L'ÉVALUATION**

**17 mai 2011**

**Programme alimentaire mondial**

Rome, Italie



---

## CONTEXTE

1. Le Secrétariat prend note des recommandations contenues dans le Rapport annuel sur l'évaluation en 2010. Le présent document contient la réponse de la direction et énonce les mesures qu'il est prévu de prendre pour donner suite aux recommandations.
2. Le Secrétariat est déterminé à accroître l'efficacité et l'efficacite en vue d'atteindre ses Objectifs strategiques. Des dispositions sont prises pour favoriser les synergies entre les activites et les programmes, de meme qu'avec les mesures prises par les partenaires, a la faveur de la hierarchisation des priorites fondee sur l'analyse de la securite alimentaire, l'examen des projets tenant compte des ressources disponibles et le renforcement de la direction des programmes.

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION EN 2010

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 1:</b> Mieux cibler les interventions pour améliorer les effets directs. Tout en restant ambitieux, le PAM devrait regrouper ses activités à l'intérieur de périmètres géographiques moins étendus, afin d'améliorer l'efficience et l'efficacité.</p>	<p>Département des opérations, Division des programmes, Service de l'analyse de la sécurité alimentaire, et bureaux de pays et bureaux régionaux pour l'exécution et le contrôle</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Les outils d'évaluation du PAM sont utilisés pour déterminer les zones géographiques d'un pays donné devant bénéficier d'une assistance alimentaire à titre prioritaire, compte tenu des indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition. À mesure que les systèmes d'analyse de la sécurité alimentaire et les efforts déployés à l'échelon interorganisations (y compris le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) gagneront en intensité au niveau national, ils contribueront de plus en plus utilement à l'établissement et à l'affinement de ces priorités. Le PAM convient qu'il importe, lorsque les ressources ne suffisent pas pour répondre aux besoins tels qu'évalués, d'établir une hiérarchie des priorités pour les ressources disponibles, y compris en regroupant les activités au sein de secteurs géographiques d'intervention, et de fonder les décisions en la matière sur une étude du contexte et les résultats de consultations tenues dans le pays.</p> <p>Le processus d'élaboration de la stratégie de pays et l'examen centralisé des programmes fournissent l'assurance que ces priorités sont prises en compte lors de la programmation.</p>	<p>En cours</p>
<p><b>Recommandation 2:</b> Élargir le champ des synergies. Le PAM devrait s'attacher à améliorer l'intégration et les synergies, tant au sein de ses programmes que dans ses interactions avec d'autres acteurs, car c'est le meilleur moyen d'engendrer des effets de multiplication et d'optimiser l'impact des portefeuilles.</p>	<p>Département des opérations, Division des programmes</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>L'évaluation reconnaît que le PAM apporte son appui et sa participation aux processus de planification relevant des organismes des Nations Unies et des pays.</p> <p>Des mesures sont prises pour renforcer les synergies avec les partenaires; toutefois, l'action reste limitée par le fait que la plupart des principaux partenaires du système des Nations Unies opèrent une planification au niveau national, tandis que le PAM axe ses interventions sur des zones géographiques bien précises.</p> <p>Le renforcement en cours des systèmes de mesure des résultats, en améliorant la communication des résultats, contribuera de manière positive à la gestion des programmes, et motivera encore davantage les responsables à optimiser l'impact des activités menées.</p> <p>Le renforcement des orientations relatives aux programmes et des capacités d'encadrement sera axé sur la recherche d'un consensus avec les partenaires et facilitera l'internalisation des programmes en vue d'en accroître l'impact.</p>	<p>Août 2011</p> <p>Septembre 2011</p>



<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION EN 2010</b>			
<b>Recommandations</b>	<b>Organes responsables</b>	<b>Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<p><b>Recommandation 4:</b> Accroître l'efficacité. Le PAM devrait se pencher sur les raisons des insuffisances dans les domaines où les réalisations semblent les moins importantes, à savoir les activités VCT et les programmes de nutrition, afin de déterminer comment améliorer la programmation, le financement et les résultats, pour veiller à ce que le PAM progresse vers la réalisation de tous ses Objectifs stratégiques.</p>	Département des opérations	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Les problèmes suivants, qui nuisent à l'efficacité, ont déjà été répertoriés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ direction des programmes, orientations et perfectionnement professionnel: le PAM est en train d'élaborer un programme de renforcement des capacités d'encadrement pour les responsables de ses programmes dans le monde. Ce programme comportera plusieurs volets: recherche d'un consensus avec les principaux partenaires, y compris les donateurs, et utilisation des mesures des résultats dans le cadre de la gestion des programmes. Cet investissement à long terme renforcera les capacités d'encadrement essentielles des responsables des programmes du PAM. Parmi les effets recherchés figurent l'amélioration de l'évaluation et de la conception des programmes, le renforcement de l'efficacité des mesures prises pour instaurer un consensus avec les partenaires, l'amélioration de la discipline s'agissant de la détermination de la portée des programmes, y compris la prise en compte des capacités de financement et des moyens techniques, et l'accentuation des effets obtenus dans le cadre de l'exécution;</li> <li>➤ normes et orientations: le PAM s'emploie actuellement à élaborer des normes fondées sur les meilleures pratiques en matière de transferts assortis de conditions fondés sur le travail (y compris les activités Vivres et Espèces contre travail). Les orientations relatives aux interventions nutritionnelles du PAM sont quant à elles en cours d'actualisation. Tant les normes que les orientations du PAM sont conformes à ses Objectifs stratégiques.</li> </ul>	<p>Septembre 2011, avec, par la suite, des sessions de formation organisées au moins annuellement</p> <p>Jun 2011</p>